F

联合国粮食及农业组织 Food and Agriculture Organization of the United Nations Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture Продовольственная и сельскохозяйственная организация Объединенных Наций Organización de las Naciones Unidas para la Alimentación y la Agricultura منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة

CONSEIL

Cent soixante-dix-neuvième session

Rome, 1-5 décembre 2025

Suite donnée aux décisions adoptées par le Conseil à ses 177e (7-11 avril 2025) et 178e (7 juillet 2025) sessions

Résumé

Le tableau ci-après récapitule les décisions prises par le Conseil à ses 177e (7-11 avril 2025) et 178e sessions (7 juillet 2025) et précise: i) le ou les paragraphe(s) pertinent(s) du rapport du Conseil; et ii) l'état d'avancement de la mise en œuvre de chaque décision.

Suite que le Conseil est invité à donner

Le Conseil est invité à prendre note des informations communiquées dans le présent document.

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. Rakesh Muthoo
Secrétaire général de la Conférence et du Conseil
Tél.: +39 06570 55987
Courriel: CSG-Director@fao.org

SUITE DONNÉE AUX DÉCISIONS ADOPTÉES PAR LE CONSEIL À SA 177e SESSION (7-11 avril 2025)			
État d'avancement de la mise en œuvre			
Cadre stratégique 2022-2031 révisé			
Recommandation	**Achevée**	**En cours**	**OBSERVATIONS**
1. Le Conseil [...] a demandé à la Direction d'informer régulièrement les membres, au moyen des mécanismes de communication d'informations existants, de l'impact des incertitudes quant au financement sur la concrétisation des résultats envisagés dans le Cadre stratégique 2022-2031 révisé; (paragraphe 8, alinéa d)		●	La FAO continue à suivre l'évolution du paysage financier et d'évaluer les scénarios de financement et de risque afin d'assurer la pérennité du financement. À sa 206e session, le Comité financier a examiné le document portant la cote FC 206/7, intitulé *Situation financière – Risques, réponses de la Direction et mesures d'atténuation*. Des informations actualisées continueront à être communiquées au besoin.
2. Le Conseil [...] a demandé à la FAO d'intégrer une théorie du changement institutionnelle dans le Cadre stratégique 2022-2031 révisé; (paragraphe 8, alinéa f)	●		La théorie du changement figure dans le document CL 179/3, intitulé *Programme de travail et budget 2026-2027: ajustements*, qui sera présenté au Conseil.
3. Le Conseil [...] a encouragé la FAO à intégrer de nouvelles orientations sur le volet AE 2 des DPP mentionnant la bioéconomie, compte tenu des travaux en cours d'examen au sein du Comité de l'agriculture; (paragraphe 8, alinéa g)	●		Traitée dans le document CL 179/3, intitulé *Programme de travail et budget 2026-2027: ajustements*, qui sera présenté au Conseil.

État d'avancement de la mise en œuvre			
Plan à moyen terme 2026-2029 et Programme de travail et budget 2026-2027			
Recommandation	**Achevée**	**En cours**	**OBSERVATIONS**
4. Le Conseil [...] a réaffirmé combien le PCT était essentiel à la bonne exécution du mandat de la FAO sur le terrain, a constaté que, au cours des derniers exercices biennaux, les ressources allouées au PCT avaient été maintenues à 14 pour cent du budget ordinaire, et a demandé que l'enveloppe du PCT soit examinée conformément à la résolution 9/89 de la Conférence; (paragraphe 9, alinéa f)	●		Traitée dans le document CL 179/3, intitulé *Programme de travail et budget 2026-2027: ajustements*, qui sera présenté au Conseil.
5. Le Conseil [...] a souligné l'importance des activités normatives et techniques de la FAO et la nécessité d'y affecter des ressources suffisantes provenant du budget ordinaire, s'est réjoui du fait que les montants alloués à la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) et au Codex aient été augmentés chacun de 0,5 million d'USD et a demandé que les organes créés en vertu des articles VI et XIV ainsi que les sous-comités et dispositifs intergouvernementaux concernés reçoivent le financement nécessaire; (paragraphe 9, alinéa g)	●		Traitée dans le document CL 179/3, intitulé *Programme de travail et budget 2026-2027: ajustements*, qui sera présenté au Conseil.
6. Le Conseil [...] a pris note des domaines porteurs de transformation tels que synthétisés à l'annexe 12, a invité les membres à envisager des contributions volontaires en faveur de ces domaines, tout en rappelant qu'il importait de fournir des contributions volontaires sans affectation particulière, et a demandé à la FAO de mettre au point des modalités permettant d'utiliser des ressources sans affectation de façon plus stratégique et conformément aux priorités du Programme; (paragraphe 9, alinéa j)		●	La FAO travaille sur de nouveaux modèles de financement flexibles, après l'évaluation des contributions volontaires flexibles, et poursuivra les consultations auprès des membres au sujet des prochaines étapes.
7. Le Conseil [...] a dit attendre avec intérêt de recevoir l'analyse des éventuelles incidences qu'auraient sur l'exécution du Plan à moyen terme 2026-2029 les incertitudes		●	Traitée dans le document CL 179/3, intitulé *Programme de travail et budget 2026-2027: ajustements*, qui sera présenté au Conseil. La FAO continuera à suivre l'évolution du paysage

liées au financement, ainsi que des mesures d'atténuation des risques; (paragraphe 9, alinéa l)			financier et d'évaluer les scénarios de financement et de risque afin d'assurer la pérennité du financement.
8. Le Conseil [...] a demandé au Président indépendant du Conseil de mener des consultations informelles auprès des membres en amont de la 44e session de la Conférence, afin de trouver un consensus sur le montant du budget. (paragraphe 9, alinéa n)	●		Le Président indépendant du Conseil a mené des consultations informelles auprès des membres afin de trouver un consensus sur le montant du budget en amont de la 44e session de la Conférence.

État d'avancement de la mise en œuvre			
Défis liés à la sécurité alimentaire mondiale et principales causes			
Recommandation	**Achevée**	**En cours**	**OBSERVATIONS**
9. Le Conseil a insisté sur le fait qu'il était nécessaire de poursuivre l'assistance humanitaire d'urgence dans le cadre plus large du nexus action humanitaire-développement-paix, et a appelé à intensifier les interventions agricoles d'urgence tout en investissant à plus long terme dans le renforcement de la résilience; (paragraphe 10, alinéa d)		●	Dans le cadre du Comité permanent interorganisations, du module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire et des principales instances multilatérales, la FAO continue à préconiser l'intégration de l'agriculture d'urgence, dans la mesure où il s'agit d'interventions ayant un bon rapport efficacité-coût et un impact élevé, au sein de la «nouvelle donne humanitaire» et des processus de réforme connexes. Les interventions agricoles d'urgence figurent désormais dans les objectifs qui visent à sauver des vies et à assurer les moyens de subsistance, au sein des plans d'intervention humanitaire 2026. La FAO suit de près les populations classées en phase 3 ou plus du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC) et produit des rapports à ce sujet. Par les plans d'intervention d'urgence et de renforcement de la résilience propres à chaque pays et l'appel mondial pour les urgences et la résilience de 2026 qui sera lancé en décembre 2025, l'Organisation redouble d'efforts pour venir en aide aux personnes les plus exposées, renforcer leur résilience et réduire leur dépendance à l'aide humanitaire répétée.
10. Le Conseil [...] s'est félicité des travaux de la FAO sur le suivi et l'évaluation des marchés de produits, ainsi que du rôle que jouait l'Organisation en faveur de l'amélioration de la transparence des marchés, et a demandé à la FAO de présenter à la Conférence, à sa 44e session, une analyse des incidences des incertitudes concernant les marchés agroalimentaires et les chaînes d'approvisionnement sur la sécurité alimentaire mondiale, en particulier sur l'indice des prix des produits alimentaires; (paragraphe 10, alinéa f)		●	Dans le cadre de son mandat principal, la FAO a poursuivi ses activités régulières consistant à fournir en temps utile des informations actualisées et objectives sur les marchés et la sécurité alimentaire. Elle a continué à publier l'indice FAO des prix des produits alimentaires et le bulletin sur l'offre et la demande de céréales (chaque mois), le rapport sur les perspectives de l'alimentation (chaque semestre) et des rapports portant sur des produits spécifiques. La FAO a également contribué au Rapport mondial sur les crises alimentaires et a corédigé, avec le Programme alimentaire mondial (PAM), le rapport sur les points névralgiques de la faim. Ces documents ont

			été complétés par des notes d'information ponctuelles et des produits du savoir, ainsi que des webinaires et des dialogues. En étroit partenariat avec d'autres organisations internationales, la FAO a continué à diriger les activités du Système d'information sur les marchés agricoles (AMIS), avec la publication régulière du bulletin de suivi des marchés d'AMIS et les réunions de représentants techniques des pays participants afin d'échanger des idées sur les questions urgentes, notamment les perturbations du transport maritime, les bouleversements climatiques et la hausse des prix des engrais, et les répercussions que cela entraîne sur les marchés mondiaux des produits alimentaires. Pour répondre à la demande du Conseil, le secrétariat a élaboré le document de la Conférence portant la cote C 2025/2, intitulé *La Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture: tendances mondiales et orientations stratégiques*, qui passe en revue les évolutions récentes des marchés mondiaux des produits alimentaires et la dynamique des échanges, soulignant l'évolution de l'indice FAO des prix des produits alimentaires, évalue l'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde et analyse les coûts cachés des systèmes agroalimentaires que ne reflètent pas les prix du marché. Ce document fournit aux responsables politiques les analyses et les données factuelles nécessaires pour renforcer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et favoriser des systèmes agroalimentaires plus efficaces, inclusifs, résilients et durables.
11. Le Conseil [...] a souligné l'importance critique qu'il y avait à disposer de données et d'informations objectives récentes, en particulier au vu des risques et des menaces qui pesaient de plus en plus sur la sécurité alimentaire mondiale, a demandé à la FAO de continuer de surveiller activement les risques liés aux maladies et ravageurs transfrontières des plantes et des animaux et à leurs incidences possibles sur les systèmes agroalimentaires mondiaux et la sécurité alimentaire, et a dit attendre avec intérêt des informations actualisées lors d'une prochaine session du Conseil; [...] (paragraphe 10, alinéa g)			La FAO continue à surveiller les maladies et ravageurs transfrontières des animaux et des plantes, en utilisant plusieurs systèmes complémentaires. Au 8 octobre 2025, l'Organisation avait: • réalisé 33 appels hebdomadaires de coordination au sujet des menaces pesant sur la santé animale; • aidé 18 pays en matière de surveillance des risques et d'alerte rapide; • organisé 122 évènements et analysé plus de 1 000 rumeurs du système de veille épidémiologique à partir de

			sources ouvertes en utilisant le système mondial d'alerte rapide, produisant 300 avis; • diffusé publiquement l'outil de prévision de la fièvre de la vallée du Rift; • fourni des données intégrées via le Système mondial d'information sur les maladies animales et le tableau de bord de la FAO de surveillance des risques aux fins d'une analyse multirisques en coopération avec l'Organisation mondiale de la santé animale et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Ces mesures sont indispensables au maintien de la vigilance et du niveau de préparation à l'échelle mondiale. Au sujet des ravageurs des plantes, le Service d'information de la FAO sur le criquet pèlerin a publié 564 bulletins mensuels depuis 1978, sans interruption, qui sont étayés par des prévisions de précipitations dans les aires de reproduction, des alertes, et la coordination avec trois commissions régionales. Dans le Caucase et en Asie centrale, le système automatisé de collecte de données de la FAO et le système de gestion des criquets pèlerins dans le Caucase et en Asie centrale améliorent la formation et l'alerte précoce, même si leur utilisation est inégale. La FAO améliore par ailleurs les systèmes d'action anticipée qui relient l'analyse des risques, l'alerte précoce et les prévisions afin de déclencher des interventions dans les délais avant que les perturbations de la chaîne alimentaire ne s'aggravent.

État d'avancement de la mise en œuvre			
Situation à Gaza en matière de sécurité alimentaire et questions connexes relevant du mandat de la FAO			
Recommandation	**Achevée**	**En cours**	**OBSERVATIONS**
12. Le Conseil [...] a demandé à la FAO de poursuivre et d'étendre les interventions menées dans le cadre de ses programmes, d'aider les communautés en encourageant l'agriculture durable et en renforçant la sécurité alimentaire, et de continuer à suivre et à évaluer de façon plus approfondie la situation afin d'assurer une résilience adéquate des systèmes agroalimentaires sur le long terme; (paragraphe 11, alinéa d)		●	En 2025, la FAO a produit une note d'information au sujet des terres disponibles pour les cultures dans la bande de Gaza en avril 2025 et organisé une réunion d'information technique hybride concernant la disponibilité alimentaire dans la bande de Gaza. La FAO contribue aux analyses du Cadre IPC pour la bande de Gaza depuis décembre 2023 (la dernière analyse a été publiée en août 2025 et une autre devrait paraître en novembre 2025). Par l'intermédiaire du Réseau mondial contre les crises alimentaires, la FAO fournit des produits analytiques essentiels sur l'insécurité alimentaire aiguë, notamment le «Rapport mondial sur les crises alimentaires » et sa version actualisée de septembre 2025, ainsi que les rapports sur les points névralgiques de la faim publiés en juin et novembre de chaque année, en collaboration avec le PAM et à l'intention des membres du Conseil de sécurité de l'ONU. La FAO contribue également aux notes blanches destinées au Conseil de sécurité de l'ONU, sous la direction du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaire. Depuis 2024, la FAO coordonne les évaluations de la situation agricole à Gaza et aide ainsi à mettre en évidence l'ampleur des dégâts infligés aux terres agricoles et aux divers biens et infrastructures agricoles, ce qui est essentiel pour éclairer les interventions.
13. Le Conseil [...] a demandé à la FAO de continuer à rendre compte régulièrement aux membres des mesures prises au regard de ce qui précède, notamment lors des prochaines sessions du Conseil. (paragraphe 11, alinéa e)		●	La FAO tient à rendre compte régulièrement aux membres des mesures prises.

État d'avancement de la mise en œuvre			
Impact de la guerre en Ukraine sur la sécurité alimentaire mondiale et questions connexes relevant du mandat de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)			
Recommandation	**Achevée**	**En cours**	**OBSERVATIONS**
14. Le Conseil [...] a réitéré son appel à la FAO à s'acquitter des tâches ci-après, dans le cadre de son mandat: i. continuer de suivre de près les conséquences sur les systèmes alimentaires ainsi que sur la sécurité alimentaire et l'agriculture mondiales, y compris grâce à l'analyse régulière et complète des données; (paragraphe 12, alinéa b, sous-alinéa i)		●	Conformément à sa mission principale, la FAO fournit en temps utile des informations neutres sur le marché, en produisant des évaluations rigoureuses du marché, des analyses d'impact, des projections et des alertes rapides concernant l'évolution des risques pesant sur la sécurité alimentaire. Parmi ses publications les plus importantes figurent le Rapport mondial sur les crises alimentaires et le rapport sur les points névralgiques de la faim, coproduit avec le PAM, qui recensent les pays les plus à risque et les mesures à prendre en priorité. De plus, en collaboration avec d'autres organisations internationales, la FAO héberge et dirige le Système d'information sur les marchés agricoles (AMIS) créé par le G20, qui suit l'évolution des marchés des produits alimentaires et des engrais et en évalue les conséquences sur la sécurité alimentaire. Les produits abordés sont le blé, le riz, le maïs et le soja. La FAO continue à suivre la situation de la sécurité alimentaire au niveau mondial avec sa publication phare annuelle, *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde*. Ce rapport rend compte des dernières évolutions en date à l'échelle mondiale, notamment des perturbations majeures provoquées par des guerres ou des conflits, comme la guerre en Ukraine. La FAO a récemment mis la dernière main à une évaluation de la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance, qui a été réalisée en juillet 2025 dans les oblasts ukrainiens situés sur la ligne de front. Ses conclusions seront diffusées auprès de l'équipe de pays pour l'action humanitaire, des interlocuteurs gouvernementaux et des donateurs/partenaires de développement au cours du dernier trimestre 2025. La FAO a également publié des évaluations sur les conséquences de la guerre pour les petits et grands producteurs agroalimentaires et sur les changements

			dans l'utilisation des terres dans certaines régions touchées par la guerre. En outre, le bureau de la FAO en Ukraine prépare un bulletin sectoriel mensuel qui a pour objet d'informer et de conseiller les interlocuteurs gouvernementaux et les partenaires de développement.
15. Le Conseil [...] a réitéré son appel à la FAO à s'acquitter des tâches ci-après, dans le cadre de son mandat: ii. faire avancer la mise en œuvre du Plan de réponse aux besoins humanitaires 2025 et du Plan d'intervention d'urgence et de relèvement rapide pour 2025-2026; (paragraphe 12, alinéa b, sous-alinéa ii)		●	Le Plan de réponse aux besoins humanitaires 2025 est en cours de mise en œuvre. En Ukraine, la FAO a: • aidé le Coordonnateur de l'action humanitaire des Nations Unies à passer en revue les structures de coordination; • révisé les cibles du Plan de réponse aux besoins humanitaires, afin de donner la priorité au soutien d'urgence à l'agriculture dans les zones rurales touchées par la guerre. L'objectif du Plan d'intervention d'urgence et de relèvement rapide de la FAO pour 2025-2026 en Ukraine est de mobiliser 150 millions d'USD. Au mois d'août 2025, la FAO a: • apporté son aide à 28 400 ménages ruraux et 900 petits agriculteurs/petites entreprises; • distribué 21 générateurs à des entreprises agroalimentaires; • réalisé des évaluations de la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance dans les régions touchées; • apporté un soutien au relèvement rapide dans les régions de Sumska et Mykolaivska; • cartographié 2,37 millions d'hectares de terres, répertoriant plus d'un million de cratères et classant 32 000 hectares comme zones prioritaires pour les opérations de déminage;

			• distribué à 291 agriculteurs des bons d'achat pour des intrants agricoles afin de rétablir la production alimentaire (pour un montant de 1,04 million d'USD) et remis des espèces ou des bons d'achat à 3 500 ménages (pour une valeur de 2,79 millions d'USD). Un déficit de financement important subsiste, puisque 88,4 pour cent des besoins n'étaient pas couverts en 2025.
16. Le Conseil [...] a réitéré son appel à la FAO à s'acquitter des tâches ci-après, dans le cadre de son mandat: iii. aider à déminer les terres agricoles et à remettre sur pied l'agriculture, l'agrologistique, les systèmes agroalimentaires, le commerce et les marchés, en coopération avec d'autres organismes des Nations Unies et organisations pertinentes, notamment à reconstruire les installations de stockage et les infrastructures portuaires de l'Ukraine; (paragraphe 12, alinéa b, sous-alinéa iii)			En 2025, le bureau de la FAO en Ukraine a promu des initiatives visant à renforcer la sécurité alimentaire, la résilience agricole et les capacités institutionnelles dans le contexte de la guerre en cours. Les principales réalisations ont été les suivantes: un soutien d'urgence aux moyens de subsistance dans les zones près de la ligne de front, la distribution de groupes électrogènes au diesel aux entreprises de transformation agroalimentaire et le versement de subventions de contrepartie (1,9 million d'USD) aux petits exploitants agricoles afin d'augmenter la productivité et d'améliorer la sécurité sanitaire des aliments et la durabilité environnementale. La FAO a également favorisé la construction de la banque de gènes nationale, distribué des unités de stockage modulaires et continué la mise au point du registre agraire national, du système e-FISH et des systèmes connexes. Elle a aussi apporté son soutien aux réformes législatives concernant les pêches, au renforcement des capacités sanitaires et phytosanitaires et à l'acquisition de matériel de laboratoire, et a coprésidé le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable sur la croissance économique. En étroite collaboration avec le Gouvernement ukrainien et ses partenaires des Nations Unies, tels que l'OMS, le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le PAM et ONU-Femmes, la FAO a contribué à la remise en état des terres agricoles endommagées par la guerre, à la lutte contre la contamination des sols et à la promotion de moyens de subsistance résilients en milieu rural.

17. Le Conseil [...] a réitéré son appel à la FAO à s'acquitter des tâches ci-après, dans le cadre de son mandat: iv. continuer d'élaborer des plans à moyen et à long terme visant à atténuer les effets sur la sécurité alimentaire mondiale et prévoyant une aide au relèvement et le renforcement de la résilience des systèmes alimentaires, en particulier dans les pays importateurs nets de produits alimentaires et dans les pays en développement; (paragraphe 12, alinéa b, sous-alinéa iv)		●	La FAO, en coopération avec la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, a réalisé une analyse des évolutions à moyen terme des marchés agricoles dans les pays de la Méditerranée méridionale et orientale. Pour la première fois, des perspectives de marché à moyen terme pour 2031-2032 ont été produites pour la Jordanie, le Liban, le Maroc et la Tunisie, auxquelles s'ajoutent des scénarios d'évolution des politiques et des marchés pour l'Égypte, tous ces pays étant de grands importateurs de céréales et d'oléagineux ukrainiens. Les résultats de ces analyses ont été examinés en 2025 avec les principaux organismes publics d'importation de produits alimentaires en Égypte et en Tunisie, la priorité étant accordée à la résilience de la production, à l'efficacité des appels d'offres, à l'amélioration des infrastructures et à la diversification à long terme des sources d'importation. La conception du programme d'investissement pour les petits États insulaires en développement du Pacifique a commencé en mai 2024 et s'est achevée avec succès au début de l'année 2025. Cela a été un jalon important dans le choix des investissements prioritaires pour la transformation des systèmes agroalimentaires dans les pays importateurs nets de produits alimentaires de la région.
18. Le Conseil [...] a réitéré son appel à la FAO à s'acquitter des tâches ci-après, dans le cadre de son mandat: v. continuer à évaluer les dégâts causés à l'agriculture et au secteur alimentaire de l'Ukraine, ainsi que les coûts de la reconstruction et du relèvement du secteur agricole ukrainien compte tenu des pertes et dommages subis, en coordination avec la Banque mondiale et d'autres organismes des Nations Unies; (paragraphe 12, alinéa b, sous-alinéa v)		●	Voir les informations sur le point 14. La FAO apporte régulièrement des contributions à l'évaluation rapide des besoins après les catastrophes, réalisée chaque année conjointement par la Banque mondiale, l'Union européenne et l'ONU. À ce jour, cette évaluation a été menée à quatre reprises, la FAO ayant codirigé la rédaction du chapitre consacré à l'agriculture et contribué aux rubriques portant sur les forêts, la lutte antimines et la pêche.
19. Le Conseil [...] a réitéré son appel à la FAO à s'acquitter des tâches ci-après, dans le cadre de son mandat: vi. soutenir les investissements dans la reconstruction du secteur agricole et du secteur de la transformation des aliments de l'Ukraine, y compris en collaboration avec		●	La FAO a étroitement collaboré avec les institutions gouvernementales et les parties prenantes concernées dans le but d'améliorer les données, de créer des conditions propices, de favoriser la reconstruction du secteur agricole et d'attirer les investissements.

d'autres organismes des Nations Unies, notamment ceux ayant leur siège à Rome; (paragraphe 12, alinéa b, sous-alinéa vi)			Plusieurs évaluations et analyses des chaînes de valeur ont été utiles à la conception d'investissements et de projets menés en coordination avec des institutions financières internationales (la Banque mondiale et le Fonds international de développement agricole [FIDA]), ainsi que d'interventions phares en faveur du relèvement à l'appui du secteur agricole. Parmi les principales initiatives conjointes des organismes ayant leur siège à Rome, citons: • le programme conjoint FAO-PAM pour la remise en état des terres agricoles contaminées par des engins non explosés et des restes explosifs de guerre; • la participation à la conception du programme de pays du FIDA en Ukraine (en cours d'élaboration); • les activités conjointes d'intervention d'urgence avec le PAM dans les oblasts situés en première ligne.
20. Le Conseil [...] a réitéré son appel à la FAO à s'acquitter des tâches ci-après, dans le cadre de son mandat: vii. coopérer avec les instances responsables du Registre des dommages pour l'Ukraine, notamment en fournissant des informations sur les dommages causés au secteur agricole ukrainien; (paragraphe 12, alinéa b, sous-alinéa vi)		●	Voir les informations sur les points 14 et 18.
21. Le Conseil [...] a demandé à la FAO de continuer à rendre compte régulièrement aux membres des mesures prises au regard de ce qui précède, notamment lors des prochaines sessions du Conseil. (paragraphe 12, alinéa c)		●	Des comptes-rendus réguliers ont été fournis au Conseil, et continueront à l'être, car le point intitulé «Impact de la guerre en Ukraine sur la sécurité alimentaire mondiale et questions connexes relevant du mandat de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)» est un point permanent de l'ordre du jour du Conseil. Pour la 179e session du Conseil, ce sujet est traité au point 4.2 de l'ordre du jour. Par ailleurs, des rapports et des informations actualisées sont publiés régulièrement sur la page web de la FAO consacrée à la réponse de la FAO face aux défis mondiaux liés à la sécurité alimentaire.

État d'avancement de la mise en œuvre			
Interventions d'urgence de la FAO dans les contextes de crise			
Recommandation	**Achevée**	**En cours**	**OBSERVATIONS**
22. Le Conseil [...] a exhorté la FAO à poursuivre ses activités consistant à élaborer et à mettre en œuvre des programmes d'urgence et de renforcement de la résilience portant sur l'ensemble du nexus action humanitaire-développement-paix dans les contextes de crise, en prévoyant notamment des interventions d'urgence, une aide au relèvement et un renforcement de la résilience des systèmes agroalimentaires, en collaboration étroite avec le Programme alimentaire mondial et d'autres organismes des Nations Unies; (paragraphe 13, alinéa b)		●	Dans 28 pays touchés par une crise alimentaire (d'après le Rapport mondial sur les crises alimentaires), la FAO met au point des plans triennaux d'intervention d'urgence et de renforcement de la résilience, en conformité avec les cadres de programmation par pays. Ces plans définissent la stratégie de la FAO à court terme, l'aide d'urgence pour les moyens de subsistance (action humanitaire), le soutien à plus long terme au renforcement de la résilience (développement) et ses contributions à la cohésion sociale et à la paix au niveau local (paix). Ils enrichiront l'appel mondial pour les urgences et la résilience de 2026 qui sera lancé en décembre 2025. Des partenariats solides, notamment avec le PAM, sont au cœur des stratégies nationales.
23. Le Conseil [...] a salué le travail accompli par la FAO en Haïti et son action de coordination du Comité permanent interorganisations des Nations Unies visant à faire face aux crises d'insécurité alimentaire, tout en reconnaissant les efforts que faisait l'Organisation pour mobiliser des ressources financières, et a encouragé la FAO à poursuivre ces activités; a demandé en outre que la FAO fasse régulièrement rapport sur les interventions menées et les progrès accomplis en Haïti et que l'on inscrive cette question à l'ordre du jour des prochaines sessions du Conseil et des comités compétents; (paragraphe 13, alinéa e)		●	La FAO apporte un soutien continu au Ministère de l'agriculture et aux populations vulnérables d'Haïti, ce qui se traduit par: i. des programmes de production alimentaire rapide pour les personnes les plus vulnérables; ii. un soutien agricole pour augmenter la production vivrière locale et accroître la résilience des agriculteurs; iii. la remise en état des sols et des forêts dégradés en utilisant des pratiques adaptées au climat; iv. la consolidation des chaînes de valeur essentielles, en particulier celles du manioc, du café, du cacao et des mangues. Depuis le début de l'année 2025, la FAO est venue en aide à 315 000 personnes dans l'ensemble du pays. Malgré ces avancées, il subsiste d'importantes lacunes de financement.

24. Le Conseil [...] a demandé à la Direction d'élaborer et de diffuser une note d'information détaillée contenant des données et des analyses sur les répercussions du tremblement de terre survenu au Myanmar en 2025, ainsi que sur les interventions et les activités d'appui que la FAO mène actuellement ou a prévu de mener au titre de son mandat; (paragraphe 13, alinéa f)	●		La FAO a publié un Appel à l'aide d'urgence dans lequel elle présente les répercussions du tremblement de terre sur les moyens de subsistance agricoles et les ressources et mesures d'intervention nécessaires. L'Organisation a également contribué à la mise à jour du Plan de réponse aux besoins humanitaires 2025 et a partagé avec ses partenaires le rapport d'évaluation rapide des besoins après le séisme.
25. Le Conseil [...] a noté avec préoccupation les difficultés de financement auxquelles était confronté le Centre d'urgence de la FAO pour la lutte contre les maladies animales transfrontières et a appelé à consacrer davantage de fonds à ces activités; (paragraphe 13, alinéa h)		●	La FAO a adopté des mesures résolues pour remédier aux difficultés de financements auxquelles est confronté le Centre d'urgence pour la lutte contre les maladies animales transfrontières après que plusieurs projets financés par des donateurs importants ont été arrêtés. Consciente de ce déficit de financement, la FAO lancera le Programme visant à relever les défis mondiaux liés aux maladies animales transfrontières, dont l'objectif général est d'enrayer la propagation de maladies animales transfrontières en misant sur l'anticipation, la préparation et les ripostes rapides face aux épidémies. Une étroite collaboration avec les partenaires est prévue afin de garantir un financement adapté pour ce programme et de mobiliser des ressources financières diversifiées et durables auprès des États membres, des institutions financières internationales, des organisations philanthropiques et du secteur privé. Cette initiative complète la stratégie plus large de diversification des ressources de la FAO, qui vise à garantir la protection des capacités techniques essentielles et de l'infrastructure mondiale créées au cours des deux dernières décennies. Dans le même temps, la FAO a pris l'initiative de réajuster ses ressources internes, de transférer certaines compétences techniques vers de nouveaux axes de financement comme le Fonds de lutte contre les pandémies, et de généraliser des solutions d'apprentissage virtuel et de renforcement des capacités offrant un bon rapport coût-efficacité par l'intermédiaire des centres de formation virtuelle de la FAO et de l'Académie numérique, afin de maintenir un soutien crucial aux États membres.

26. Le Conseil [...] a insisté sur l'importance qu'il y avait à échanger au sujet des manières d'accroître les financements en faveur des interventions d'urgence dans les contextes de crise, y compris les financements innovants, notamment les initiatives visant indirectement à accroître la marge budgétaire nationale des pays en proie à des crises, conformément au mandat de la FAO; (paragraphe 13, alinéa j)		●	La FAO accroît son soutien aux protocoles et cadres d'action anticipée, ce qui permet l'accès à des financements basés sur les prévisions afin de pouvoir intervenir avant que les crises ne s'aggravent. En coopération avec les gouvernements, la FAO intègre l'action anticipée dans les stratégies nationales de gestion des risques de catastrophe et dans les instruments de financement du risque de catastrophe. Le Fonds spécial pour les activités d'urgence et de renforcement de la résilience reste un mécanisme de financement vital, qui a des effets catalyseurs, aussi bien pour l'action anticipée que pour les interventions d'urgence. L'appel mondial pour les urgences et la résilience de 2026, à venir, définira les besoins prioritaires des pays en situation de crise alimentaire, l'objectif étant de mobiliser des financements plus prévisibles, programmatiques et diversifiés afin de créer un lien entre les interventions d'urgence et le renforcement de la résilience à long terme dans les contextes de crise.
27. Le Conseil [...] a pris note de la proposition tendant à ce que soit mené un examen technique conjoint du financement de l'agriculture résiliente, en vue de déterminer quels sont les défis à relever, les occasions à saisir et les approches à adopter pour améliorer l'accès aux ressources, en particulier dans les pays en développement, et a demandé à la FAO de réfléchir à des moyens de prêter un appui aux membres dans ce domaine, dans le cadre de son mandat technique; (paragraphe 13, alinéa k)		●	La FAO a pris note de la proposition tendant à ce que soit mené un examen technique conjoint du financement de l'agriculture résiliente, en vue de déterminer quels sont les défis à relever, les occasions à saisir et les approches à adopter pour améliorer l'accès aux ressources, en particulier dans les pays en développement. Plusieurs pistes ont été explorées afin de financer les systèmes agroalimentaires dans le but d'en améliorer la résilience et la pérennité. On peut prendre l'exemple du Mécanisme de financement en cas de crises alimentaires dues à des chocs, qui est une initiiative dirigée par la FAO, lancée en juillet 2025. Le Mécanisme de financement en cas de crises alimentaires dues à des chocs est une initiative mondiale visant à financer une action anticipatoire et des interventions rapides lorsque l'on prévoit des taux élevés d'insécurité alimentaire aiguë dans des pays, le but explicite étant d'empêcher la dégradation de la situation afin de sauver des vies et d'économiser des ressources issues de donateurs. En même temps que le Mécanisme de financement en cas de crises alimentaires dues à des chocs, la FAO a créé le premier centre de suivi intégré, hébergé au siège de la FAO, qui permettra

			de surveiller en temps réel les risques en matière d'insécurité alimentaire, facilitant ainsi une détection, une alerte et une intervention rapides. Le Centre de suivi de la FAO offre une plateforme ouverte et transparente à l'intention des membres et des partenaires, où sont mises à disposition des données à l'appui d'une prise de décision, d'actions anticipatoires et d'interventions rapides qui soient efficaces.
28. Le Conseil [...] a dit attendre avec intérêt de recevoir une analyse coûts-avantages approfondie, notamment concernant l'impact des interventions de la FAO dans les contextes de crise et d'urgence; (paragraphe 13, alinéa m)			En 2024, les interventions d'urgence et de renforcement de la résilience de la FAO ont bénéficié à 43 millions de personnes dans 75 pays. Dans le détail, 22,6 millions de personnes ont reçu une aide à la production agricole, en particulier maraîchère, 13,5 millions de personnes ont eu une aide à l'élevage et à la santé animale, 4,1 millions de personnes ont reçu une assistance sous forme d'espèces et de bons (notamment les aides «cash+») et 2,7 millions de personnes ont été formées aux bonnes pratiques agricoles et aux innovations. Ces activités sont le fruit d'une collaboration avec plus de 400 partenaires nationaux et locaux. La FAO continue à évaluer l'impact et le rapport coût-efficacité de ses interventions d'urgence et de renforcement de la résilience. Des analyses à jour sont attendues en 2026, sur la base des données de la campagne agricole 2025.
29. Le Conseil [...] a demandé que ce point reste inscrit à l'ordre du jour des futures sessions du Conseil. (paragraphe 13, alinéa n)			Un point spécifique a été inscrit à l'ordre du jour de la 179e session du Conseil.

État d'avancement de la mise en œuvre			
Informations actualisées sur l'initiative Main dans la main			
Recommandation	**Achevée**	**En cours**	**OBSERVATIONS**
30. Le Conseil [...] a demandé à la Direction d'organiser à l'intention des membres une séance d'information informelle sur les capacités de la Plateforme géospatiale de l'initiative Main dans la main ainsi que sur ses applications liées au secteur agroalimentaire; (paragraphe 14, alinéa d)	●		Une séance d'information approfondie sur les capacités et les applications de la plateforme agro-informatique de la FAO, qui intègre la Plateforme géospatiale de l'initiative Main dans la main, s'est tenue le 4 juin 2025; elle a rassemblé plus de 70 participants et a été bien accueillie par les membres.

État d'avancement de la mise en œuvre			
Rapport de la Réunion conjointe du Comité du Programme (140e session) et du Comité financier (203e session) (Rome, mars 2025)			
Recommandation	**Achevée**	**En cours**	**OBSERVATIONS**
31. Le Conseil [...] a félicité la Direction pour le lancement du Portail de la transparence et du Synoptique des projets, une plateforme complète, conviviale et interactive qui fournit des informations précieuses, et a demandé à la Direction de renforcer encore le Portail afin d'améliorer la transparence, l'accessibilité et la disponibilité des données. (paragraphe 15, alinéa c)		●	La FAO a renforcé encore le Portail de la transparence et le Synoptique des projets et organisé des réunions avec tous les groupes régionaux de la FAO afin de présenter les changements apportés. La FAO continuera à perfectionner le Portail et le Synoptique, suivant les besoins, en fonction des données et des retours d'expérience.

État d'avancement de la mise en œuvre			
Point 12 de l'ordre du jour – FAO@80 – Propositions en faveur d'un renouveau institutionnel et Point 14 de l'ordre du jour – Mise à jour du Président indépendant du Conseil de la FAO sur les consultations informelles concernant les réformes potentielles			
Recommandation	**Achevée**	**En cours**	**OBSERVATIONS**
32. Le Conseil [...] a recommandé que la Conférence, à sa 44e session, engage un processus inclusif, mené par les membres, visant à permettre à la FAO d'avoir les capacités de remplir sa mission, y compris grâce à d'éventuelles réformes, en tenant compte des points de vue des membres, de la mise à jour du Président indépendant du Conseil sur les consultations informelles concernant les réformes potentielles, et des documents existants, notamment le document intitulé *FAO@80 – Propositions en faveur d'un renouveau institutionnel* (CL 177/12) et le document soumis par le Bureau de l'évaluation au Comité du Programme à sa dernière session; (paragraphe 26, alinéa d)	●		À sa 44e session, la Conférence a adopté la résolution 3/2025, qui entame le processus d'évaluation concernant les réformes qui pourraient être envisagées.
33. Le Conseil [...] a recommandé que ce processus établisse un diagnostic des aspects qu'il convient d'améliorer; (paragraphe 26, alinéa f)	●		À sa 44e session, la Conférence a adopté la résolution 3/2025, qui lance un exercice de diagnostic concernant les réformes qui pourraient être envisagées.
34. [...] le Conseil a invité le Président indépendant du Conseil à organiser des consultations informelles afin de déterminer, sur la base des points de vue des membres, le mécanisme le plus adéquat pour mener un exercice de diagnostic concernant les réformes potentielles et catégoriser les domaines à améliorer qui permettront à la FAO d'avoir les capacités de remplir sa mission, y compris au moyen de la sélection et la désignation éventuelles d'une entité extérieure indépendante, et à présenter un document officiel que la Conférence examinera à sa 44e session, et a demandé au secrétariat de fournir aux membres une assistance technique à	●		Le Président indépendant du Conseil a organisé des consultations informelles en amont de la 44e session de la Conférence, dont les résultats ont été présentés formellement dans le document C 2025/29, intitulé *Note relative au mécanisme chargé de mener un exercice de diagnostic concernant les réformes potentielles et projet de résolution de la Conférence sur un renouveau institutionnel ou une réforme de l'Organisation*.

ce processus mené sous la houlette du Président indépendant du Conseil; (paragraphe 26, alinéa g)			
35. Le Conseil [...] a recommandé, par ailleurs, que la Conférence adopte à sa 44e session le processus suivant, qui prévoirait que: i. la Conférence demande que le diagnostic soit soumis à l'examen du Conseil à sa 179e session, en décembre 2025; (paragraphe 26, alinéa h, sous-alinéa i)	●		Par la résolution 3/2025, la Conférence a décidé de lancer l'exercice de diagnostic. Conformément à cette recommandation, un point spécifique a été ajouté à l'ordre du jour de la 179e session du Conseil.
36. Le Conseil [...] a demandé au Président indépendant du Conseil d'élaborer, avec le concours du secrétariat, un projet de résolution de la Conférence, conformément aux paragraphes susmentionnés et compte tenu des résultats des consultations informelles, en vue de sa présentation à la Conférence à sa 44e session. (paragraphe 26, alinéa i)	●		La résolution 3/2025 a été présentée à la 44e session de la Conférence, puis adoptée.

État d'avancement de la mise en œuvre			
Activités de la FAO dans le domaine de la résistance aux antimicrobiens – résolution de la Conférence			
Recommandation	**Achevée**	**En cours**	**OBSERVATIONS**
37. Le Conseil [...] a demandé au Président indépendant du Conseil de mener des consultations informelles auprès des membres afin de trouver un consensus sur le projet de résolution qui sera soumis à la Conférence, à sa 44e session. (paragraphe 27, alinéa d)	●		En amont de la 44e session de la Conférence, le Président indépendant du Conseil a mené des consultations informelles auprès des membres sur cette question. La résolution 14/2025 a été adoptée par la Conférence à sa 44e session.

État d'avancement de la mise en œuvre			
Proposition relative à une journée internationale du régime alimentaire méditerranéen			
Recommandation	**Achevée**	**En cours**	**OBSERVATIONS**
38. Le Conseil [...] a examiné le projet de résolution figurant dans le document intitulé *Proposition relative à la proclamation d'une journée internationale du régime méditerranéen – projet de résolution de la Conférence* (CL 177/15), et a demandé au Président indépendant du Conseil de mener des consultations informelles auprès des membres en vue d'apporter les modifications nécessaires au texte du projet de résolution qui sera examiné par la Conférence à sa 44e session. (paragraphe 28, alinéa b)	●		En amont de la 44e session de la Conférence, le Président indépendant du Conseil a mené des consultations informelles auprès des membres sur cette question. La résolution 7/2025 a été adoptée par la Conférence à sa 44e session.

SUITE DONNÉE AUX DÉCISIONS ADOPTÉES PAR LE CONSEIL À SA 178e SESSION (7 juillet 2025)			
État d'avancement de la mise en œuvre			
Questions découlant de la 44e session de la Conférence			
Recommandation	**Achevée**	**En cours**	**OBSERVATIONS**
39. Le Conseil a pris note des questions découlant de la 44e session de la Conférence, en particulier les ajustements relatifs au Programme de travail et budget 2026-2027 et le processus d'évaluation d'une éventuelle réforme de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. (paragraphe 8)	●		Des points spécifiques concernant ces questions ont été inscrits à l'ordre du jour de la 179e session du Conseil.